



L'Association des Parents d'Elèves
Saulxures - Thiéfosse



L'Association des Parents d'Elèves
Saulxures - Thiéfosse



**SAULXURES
THIEFOSSE**
Vosges 88



**SAULXURES
THIEFOSSE**
Vosges 88



Parcours Permanent Circuit des Etangs

12
km

Parcours Permanent Circuit des étangs

12
km

Membre F.F.S.P N°F1050

Internet : <http://www.ffsp.fr>

Visa F.F.S.P Permanent 88-03-T

E-Mail : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Membre F.F.S.P N°F1050

Internet : <http://www.ffsp.fr>

Visa F.F.S.P Permanent 88-03-T

E-Mail : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Partenaires de la F.F.S.P :



Partenaires de la F.F.S.P :



Agrément ministériel national Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N 012156 du 02 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Agrément ministériel national Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N 012156 du 02 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Départ et arrivée : Hotel restaurant l'Angelus
20 Route de la Médelle
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE, France, Vosges.
Coordonnée GPS : latitude : 47.9481765 longitude : 6.7897966

Horaires : L'établissement est ouvert de 8h30 à 14h et de 17h à 23h.

Parcours ouvert du 01/04 au 31/10

Fermé le samedi midi et lundi soir.

Parcours : le circuit des étangs fait 12 km en secteur montagnard, il est en majorité tracé sur chemins et sentiers. Tout le long, des points de vue agréables seront proposés.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3.00€.**
Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettres ou chiffres changés régulièrement. Ces signes seront à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

Renseignements : MOUGEL Cyril
272 rue du haut fer
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE
Téléphone : 06 30 79 16 03
marche.ape.88290@gmail.com

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
A charge des participants pour le reste.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

Secourisme : Pompiers :**18** ; Samu : **15** ; Urgences : **112**

Départ et arrivée : Hotel restaurant l'Angelus
20 Route de la Médelle
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE, France, Vosges.
Coordonnée GPS : latitude : 47.9481765 longitude : 6.7897966

Horaires : L'établissement est ouvert de 8h30 à 14h et de 17h à 23h.

Parcours ouvert du 01/04 au 31/10

Fermé le samedi midi et lundi soir.

Parcours : le circuit des étangs fait 12 km en secteur montagnard, il est en majorité tracé sur chemins et sentiers. Tout le long, des points de vue agréables seront proposés.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3.00€.**
Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettres ou chiffres changés régulièrement. Ces signes seront à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

Renseignements : MOUGEL Cyril
272 rue du haut fer
88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE
Téléphone : 06 30 79 16 03
marche.ape.88290@gmail.com

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
A charge des participants pour le reste.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

Secourisme : Pompiers :**18** ; Samu : **15** ; Urgences : **112**